

INTRODUCTION :

L'entreprise est un système composé d'un ensemble d'éléments interdépendants en constante interaction les uns avec les autres. Elle est ouverte, c'est-à-dire en relation dynamique avec son environnement.

En stage d'apprentissage dans le cadre de la clôture de notre cycle de formation au sein de la SENELEC, nous avons choisi comme sujet : « **Procédure de rapprochement bancaire et traitement des suspens** ». Cette idée est venue du fait que la SENELEC est une entreprise de grande taille, où les transactions sont significatives pour l'ensemble des cycles.

Ce thème présente un intérêt économique et financier car, il touche directement un pôle clé de l'entreprise. Il s'agit ici d'un domaine très sensible qu'il faut quotidiennement gérer avec efficacité suivant un ensemble de règles et procédures bien définies tout en s'appuyant sur les lois en vigueur en comptabilité.

L'objectif de ce rapport est donc de montrer l'importance pour une entreprise d'avoir une bonne maîtrise de sa comptabilité et de ses différents comptes.

Ainsi, afin d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, notre étude s'articulera autour de deux parties.

La première partie sera consacrée à la présentation descriptive de la SENELEC et la deuxième à la procédure de rapprochement bancaire et traitement des suspens ainsi qu'aux apports du stage.

I- PRESENTATION DESCRIPTIVE DE LA SENELEC

1.1. Historique

L'historique évolutif de la SENELEC fait ressortir les périodes essentielles depuis sa création jusqu'à nos jours.

De 1886 à nos jours, la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELEC) a, dans le secteur de l'électricité, connu de nombreux changements.

En effet, l'année 1886 coïncide avec l'éclairage au gaz par l'ingénieur français Hyppolite VAUBOURG, de la ville de Saint-Louis qui était, à cette époque, la capitale du Sénégal. M. VAUBOURG signa, avec la municipalité de Saint-Louis, le traité sur l'éclairage au gaz le 30 novembre 1887. Mais le Conseil Municipal, sous la direction du Maire André BOURGMEISTER, lors de sa délibération du 04 avril 1887, avait déjà donné son accord pour l'éclairage à partir du gaz.

Cependant, la décision d'éclairer la ville avec l'électricité à la place du gaz allait changer le procédé. C'est ainsi que M. VAUBOURG donna une conférence sur l'électricité le 16 février 1888. Quelque temps après, l'usine de Saint-Louis fut construite. Elle se situait sur l'emplacement actuel des magasins de la SENELEC, et comportait deux (2) chaudières multitubulaires. Elle était alimentée par bois de chauffage.

L'année 1889 fut celle de la constitution de la Société d'Eclairage Electrique du Sénégal. Mais celle-ci tomba en faillite le 17 février 1891, et sa liquidation fut décidée le 12 mai de la même année. Elle dut être vendue par la suite, sous la direction de M. RIVET greffier notaire.

Par ailleurs, l'usine fut achetée à trois mille (3000) francs à l'époque, par un groupe dirigé par Théodore CARPOT. Ainsi, le 28 septembre 1891, Société d'Eclairage Electrique du Sénégal (SEES) changea de nom pour devenir Nouvelle Société d'Eclairage Electrique du Sénégal (NSEES), avec un capital de soixante-quinze mille (75 000) francs et trois cent (300) actions de deux cent cinquante (250) francs l'une. Cinq administrateurs étaient nommés pour un mandat de six (6) ans. L'année suivante, le Conseil d'Administration fut renouvelé.

En 1897, l'entreprise CARPOT réalisa les premières distributions d'énergie électrique, tandis qu'à Rufisque, elles le furent par la commune elle-même.

Sous l'impulsion de la Compagnie Africaine d'Électricité (CAE), les communes de Saint-Louis, Louga et Kaolack créèrent leurs propres unités de production, à partir de cette date (1897).

Créée en 1909 à Dakar, la Compagnie d'Électricité du Sénégal est chargée d'assurer la production et la distribution de l'énergie électrique à Dakar. L'usine de production, implantée à 3 km de la ville en bordure de mer, est plus importante que celles de Saint-Louis et Rufisque, car devant fonctionner jour et nuit pour assurer l'éclairage, le pompage de l'eau douce et l'alimentation de quelques installations de force motrice dont celles du chemin de fer.

Elle était équipée de trois (3) machines à vapeur d'une puissance unitaire de deux cent cinquante (250) chevaux.

Mais en 1929, se posait déjà le problème de l'éclairage électrique. En effet, le total des puissances installées pour la distribution atteignait 2500 kWh, tandis que le total des ventes d'énergie était de 3500 kWh.

Ainsi, au mois d'août de la même année, la Compagnie des Eaux et de l'Électricité de l'Ouest Africain (EEAO) fut constituée sous la forme d'une société anonyme dont le siège social est à Dakar. Ceci, en vue de se substituer par fusion à la Compagnie Africaine d'Électricité et à la Compagnie d'Électricité du Sénégal. C'est dans cette optique que l'usine de Bel Air fut installée à Dakar avec deux (02) nouveaux turboalternateurs.

De 1940 à 1945, la seconde guerre mondiale n'a pu empêcher le développement de l'électricité au Sénégal. D'importantes industries européennes se replièrent sur l'Afrique pour continuer leurs activités, et le Sénégal leur offrait toutes les conditions. Ainsi, le taux d'accroissement annuel étant de 15%, le total de la consommation atteignit 14 000 000 kWh.

A la fin des années 1952, on note un accroissement des demandes avec la conjoncture économique prévue dans les prochaines années.

Une nouvelle centrale (CII) d'une puissance de 5 000 kWh fut créée. On installa alors les 3^{ème} et 4^{ème} turboalternateurs de 12 000 kWh respectivement en juillet 1959 et juillet 1961 afin de porter la puissance de la CII à 51 200 kWh.

L'installation du 4^{ème} groupe a été motivée par la création de la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de TAIBA dont les installations situées à 40 km au nord-ouest de Thiès

demandent une puissance dans l'ordre de 7 000 à 8 000 kW. Cette alimentation sera assurée à partir de Dakar par une ligne de 90 kW passant par Rufisque et Thiès.

L'année 1955 coïncide avec le démarrage d'un important programme d'électrification avec l'extension du réseau préexistant dans la presqu'île du Cap-Vert.

Au cours de l'année 1964, des constructions de lignes de 30 kW Mbour-Joal d'une part, et Diourbel-Mbacké-Touba d'autre part, ont été réalisées, ainsi que l'électrification des agglomérations de Mboro – Ngazobil et Joal.

Par ailleurs, dans cette même année, la Centrale II du Cap des biches est construite dans le but de renforcer les moyens de production de la région de Dakar et Thiès. Elle est mise en service en 1966.

A cette époque, l'Etat du Sénégal, indépendant depuis six (6) ans, commença à participer à l'exploitation de l'électricité. Ainsi, il demanda la refonte de tous les textes législatifs et réglementaires le liant aux sociétés concessionnaires d'énergie électrique.

A la faveur de cette refonte, l'Etat s'associe plus étroitement aux activités des sociétés qu'il contrôle. Ses représentants siègent au Conseil d'Administration des sociétés concessionnaires, en particulier celui de la CEEAO, dont il détient le quart du capital.

L'énergie électrique constituant un secteur vital pour l'économie du pays, les négociations se poursuivront entre les représentants de la compagnie et l'Etat qui considère que l'intérêt national exige de prendre en main d'une façon plus directe ce secteur.

En 1971, l'Etat racheta les installations de production, de transport, de distribution et créa deux sociétés :

- ✓ L'Électricité du Sénégal (EDS), société de patrimoine à caractère d'économie mixte, responsable des investissements ;
- ✓ et la Sénégalaise de Distribution d'Énergie Électrique (Senelec). Celle-ci est une société d'économie mixte dont le capital est constitué à 50% par l'Etat et 50% par la Compagnie EEOA. Elle est chargée de l'exploitation par l'Etat des ouvrages et de la vente de l'énergie électrique pour l'ensemble du pays hormis Diourbel et Ziguinchor (Convention Générale du 02 janvier 1974).

Le 04 juillet 1973, un contrat de gestion technique a été signé entre la Senelec et la Cie EEOA conformément aux clauses de la convention du 20 janvier 1972

EDS et Senelec reçurent de l'Etat une concession pour quinze (15) ans à partir du 01 janvier 1972, par la Convention Générale du 09 janvier 1974. Ainsi, les parts de la Cie EEOA furent rachetées par l'Etat en 1982, et en 1983, la nationalisation devient effective. En effet, par la loi 83-72 du 05 juillet 1983, l'Etat créa la Société Nationale d'Électricité (Senelec), société unique à caractère industriel et commercial par actions dont le capital social est de soixante-trois (63) milliards de francs CFA entièrement souscrit par l'Etat.

La Senelec est régie par le décret 83-823 du 01 aout 1983 portant approbation de ses statuts. Par ailleurs, le décret 84-1128 du 04 octobre 1984 lui confère le monopole de la production, du transport et de la vente d'énergie électrique dans tout le pays. La dernière mutation qui remonte à janvier 1998 concerne l'ouverture du capital de la Senelec à l'actionariat public.

Le Consortium Elyo-Hydro Québec devient le partenaire stratégique à partir du 31 mars 1999 par le biais de la Sénégalaise d'Investissement que ces deux groupes avaient créée. Le 04 juin 2001, la Sénélec revient dans le portefeuille de l'Etat du fait de la rupture du partenariat entre l'Etat Sénégalais et le Consortium.

La seconde opération de privatisation entamée suite aux modifications apportées par la loi n° 2002-01 du 10 janvier 2002 sur le développement de la production électrique et le changement du régime de propriété des installations de production, transport et distribution n'a pas abouti après l'échec des négociations entre Vivendi Environnement et l'Etat du Sénégal. Cependant, l'option prise par l'Etat n'est pas remise en cause.

Ainsi donc, l'Etat décide de prendre en main la gestion de Sénélec.

En 2004, la Sénélec signe une convention avec ses employés dénommée « SUXALI - SENELEC ». Il s'agit d'un plan de redressement qui s'articule autour de Trois piliers.

- ✓ **Le Client ;**
- ✓ **Le Personnel ;**
- ✓ **L'actionnaire.**

En Septembre 2011 le plan de Restructuration et de Relance du Secteur de l'Energie, dénommé « Plan Takkal » a été mis en place sur la période 2011-2015 pour enrayer la sévère

crise énergétique, caractérisée à la fois par un profond déséquilibre entre l'offre et la demande et par une situation financière critique de l'opérateur historique, Sénélec.

1.2. Cadre institutionnel

La Sénélec est une société anonyme à capitaux publics majoritaires, concessionnaire de la production, du transport, de la distribution et de la vente d'énergie électrique sur toute l'étendue du territoire national, mais également de l'identification, de la réalisation et du financement des nouveaux ouvrages :

- Elle fonctionne avec ses seules ressources et doit assurer l'équilibre de son compte d'exploitation ;
- Elle est soumise à la tutelle de l'Etat qui l'exerce par le Canal du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Industrie.

L'Etat assure la régulation et le contrôle du secteur pour la recherche de l'efficacité du système économique, eu égard à la position stratégique de l'industrie électrique dans l'économie nationale. La fonction d'arbitrage de l'Etat s'exerce à travers le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Industrie, qui assure la tutelle administrative et technique du secteur énergétique par l'intermédiaire de la Direction de l'Energie et la Commission de Régulation de l'énergie, créée en 2000. Le capital de la Senelec est aujourd'hui estimé à Cent vingt Cinq **Milliards**, Six cent soixante-seize **Millions** Six cent cinquante **Milles** Franc CFA **(125 676 650 000 F.CFA)**

II. Organisation

La réorganisation d'Avril avait été marquée par l'éclatement de certaines directions en deux (Direction Financière et Direction Comptable) et le regroupement d'autres (certaines activités de la Direction Générale regroupées avec celles de la direction du Transport pour créer la Direction des Réseaux et la création d'une nouvelle direction, la DERI, à partir de certaines activités de la Direction Commerciale.

Elle s'était limitée au sommet de la pyramide (Directions et délégations). La structure ayant fonctionné pendant trois ans, il est nécessaire d'y apporter des aménagements en vue de la rendre plus fonctionnelle.

2.1. Activités

Les activités de la Sénélec sont : La production ; le transport et la distribution.

➤ La Production

Action de produire, elle passe par la transformation des produits pour en obtenir d'autres plus ou moins prêt à la consommation. Lorsque ces derniers (ces biens) sont produits à une grande échelle, on peut alors parler d'industrialisation.

Dans notre contexte, nous faisons état de la transformation des produits pétroliers, du gaz, de l'eau, de l'air ... dans des centrales (ensemble de machines mécaniques), en énergie électrique. Et l'industrialisation constitue l'utilisation en quantité importante des produits et la production et distribution de l'électricité sur tout le territoire national (Sénégalais). Dans le souci de rendre possible cette industrialisation, un certain nombre d'activités ont été entreprises par l'Etat notamment :

- ❖ Le renforcement de la puissance de la centrale de Kahone par la mise en place de 2 unités de 3,8 MW de puissance unitaire ;
- ❖ La mise en service d'une centrale diesel de 2 X 5 MW à Bel Air (C1) en 1990 ;
- ❖ L'acquisition de 2 turbines à gaz de 24 MW et 34 MW en 1995 et en 1999, respectivement ;
- ❖ L'extension en 2003, de la centrale 4 du Cap des Biches par la mise en place de 2 unités de production Diesel de 15 MW de puissance unitaire.

➤ Le Transport

Les activités de transport s'articulent ainsi :

- ❖ La mise en service d'une ligne 225 kV entre Tobène et Sakal (124 Kms),
- ❖ Le renforcement de la puissance installée au poste 90/30 kV de Hann par l'adjonction d'un 3ème transformateur 90/30kV de 80 MVA en 1999.
- ❖ La mise en service en 2000, de la ligne 90 kV Cap des Biches-Sococim (10,5 Km).
- ❖ La reconstruction du poste 30 kV du Cap des biches en 2004

➤ La Distribution

Les activités de distribution au niveau de la SENELEC ont été élaborées comme suit :

- ❖ L'électrification de la basse vallée du fleuve Sénégal en vue de l'alimentation des stations de pompage en vue de l'irrigation des rizières situées dans la basse vallée. Le projet comprend la construction de 320 Kms de lignes 30 kV et de 14 postes de transformation MT/BT. Dans un deuxième temps, il devrait permettre l'accès des populations rurales à l'électricité.
- ❖ L'électrification de 20 villages situés dans les départements de Dagana et de Podor (haute et moyenne vallées du fleuve Sénégal). Le projet comprend 184 Kms de lignes 30 kV, 23 Kms de lignes basse tension et 20 postes de transformation MT/BT.
- ❖ L'Interconnexion des centres secondaires de Dahra et Linguère et extension du réseau électrique de Touba, avec 295 kms de réseau BT, 190 kms de lignes 30 kV et 35 postes MT/BT
- ❖ La réalisation d'une ligne 30 kV entre Semmé et Bakel : 72 kms ;
- ❖ La réalisation d'une nouvelle ligne 30 kV Sakal – Saint Louis : 50 kms ;
- ❖ La réalisation de la ligne 30 kV Mékhé - Fass Touré : 60 kms ;
- ❖ La réalisation de la ligne 30 kV Thiès – Diourbel – Touba : 175 kms ;
- ❖ La réalisation d'une deuxième ligne 30 kV entre Fass Touré et Touba : 30 kms ;
- ❖ Le renouvellement des lignes 30 kV Sindia – Mbour, Sindia – Popenguine : 25 kms ;
- ❖ La Construction d'une nouvelle ligne entre Sakal, Louga et Kelle : 90 kms ;
- ❖ La Réalisation, dans le cadre du programme prioritaire d'équipement des réseaux de distribution de Dakar des projets suivants ;
- ❖ Le Renforcement du réseau MT : Le sous-programme comprend la modernisation du poste 30 kV du Cap des biches, le renforcement l'alimentation des sous-stations Centre-ville, Université, Hann et Thiaroye (Cf. annexe 1)

2.2. Les Valeurs

Pour réaliser cette vision, nous devons travailler à la satisfaction de notre clientèle et de notre personnel tout en assurant une gestion efficace et transparente des ressources de notre entreprise. C'est dans ce cadre qu'il nous faut intégrer dans notre comportement de tous les jours des valeurs qui visent à assurer la bonne marche de l'entreprise et à favoriser son développement harmonieux. Ces valeurs qui ont été plébiscitées par le personnel s'appliquent à chacun de nous quel que soit son niveau hiérarchique et son statut. Ces valeurs peuvent être listées sans être exhaustif :

- **Respect du Client :**

Le Client est notre raison d'être. Il mérite notre respect. Nous devons le traiter avec courtoisie, diligence, bonne foi et équité, porter sur lui toute notre attention et mobiliser toutes nos énergies pour le servir. Nous aurons toujours à l'esprit que pour un client, le visage de SENELEC, c'est d'abord le nôtre.

- **Intégrité :**

Nous veillerons au respect des principes et normes en vigueur dans la société et lutterons contre toute forme de fraude. Nous nous abstiendrons d'utiliser notre temps de travail, les biens et les services de la société en dehors du cadre autorisé. Nous serons loyaux vis-à-vis de notre société et éviterons toute concurrence déloyale et tout conflit d'intérêt avec elle. Nous abstiendrons de divulguer des informations la concernant à des fins non professionnelles et chercherons à défendre et à préserver, en toute circonstance, les intérêts légitimes de notre société.

- **Responsabilité - Engagement :**

Nous exercerons nos fonctions conformément aux règlements et encadrements définis par la société (règlement intérieur, carnet de prescriptions, notes de directions et de procédures, règlement de service, etc.) avec professionnalisme, rigueur et probité. Nous nous impliquerons et fournirons tous les efforts nécessaires pour réaliser un travail de qualité et en quantité suffisante. Nous rendrons compte dans les délais, de toutes nos activités et nous assumerons toutes les conséquences de nos actes (sanction positive et négative).

- **Equité :**

Nous traiterons les agents placés sous notre autorité avec équité et leur accorderons une égalité de chance en matière d'embauche, de rémunération, de promotion et de développement de carrière. Les règles seront les mêmes pour tous ; elles seront communiquées et appliquées avec transparence.

- **Esprit d'équipe :**

Nous communiquerons et partagerons les informations, les savoirs et les savoir-faire. Nous excluons de nos comportements, la concurrence sauvage et la jalousie et ferons preuve de solidarité dans l'exercice de nos responsabilités pour améliorer notre productivité.

III. FONCTIONS ET ORGANIGRAMME DE LA SENELEC

La SENELEC est composée de fonctions opérationnelles, support et de contrôle. En complément de ces fonctions, il existe au sein de l'organisation des conseillers techniques d'une part des délégations régionales d'autre part. Ces dernières sont présentes sur l'ensemble du territoire sénégalais et disposent d'une autonomie quant à leur gestion opérationnelle. Chacune de ces délégations est dirigée par un délégué qui dépend hiérarchiquement du DG de Sénélec. (Annexe 10).

Missions et organigramme

Direction Générale

Dakar, le 24 Aout 2015

L'organisation de la Direction des finances et de la Comptabilité

Exposé des motifs :

En application de la note de Direction numéro 041/2015 relative à la répartition des fonctions et missions au niveau du Top management qui prévoit notamment la création d'un

Département Fiscal au sein de la Direction des Finances et de la Comptabilité, l'organisation de la Direction des finances et de la Comptabilité est modifiée comme suit :

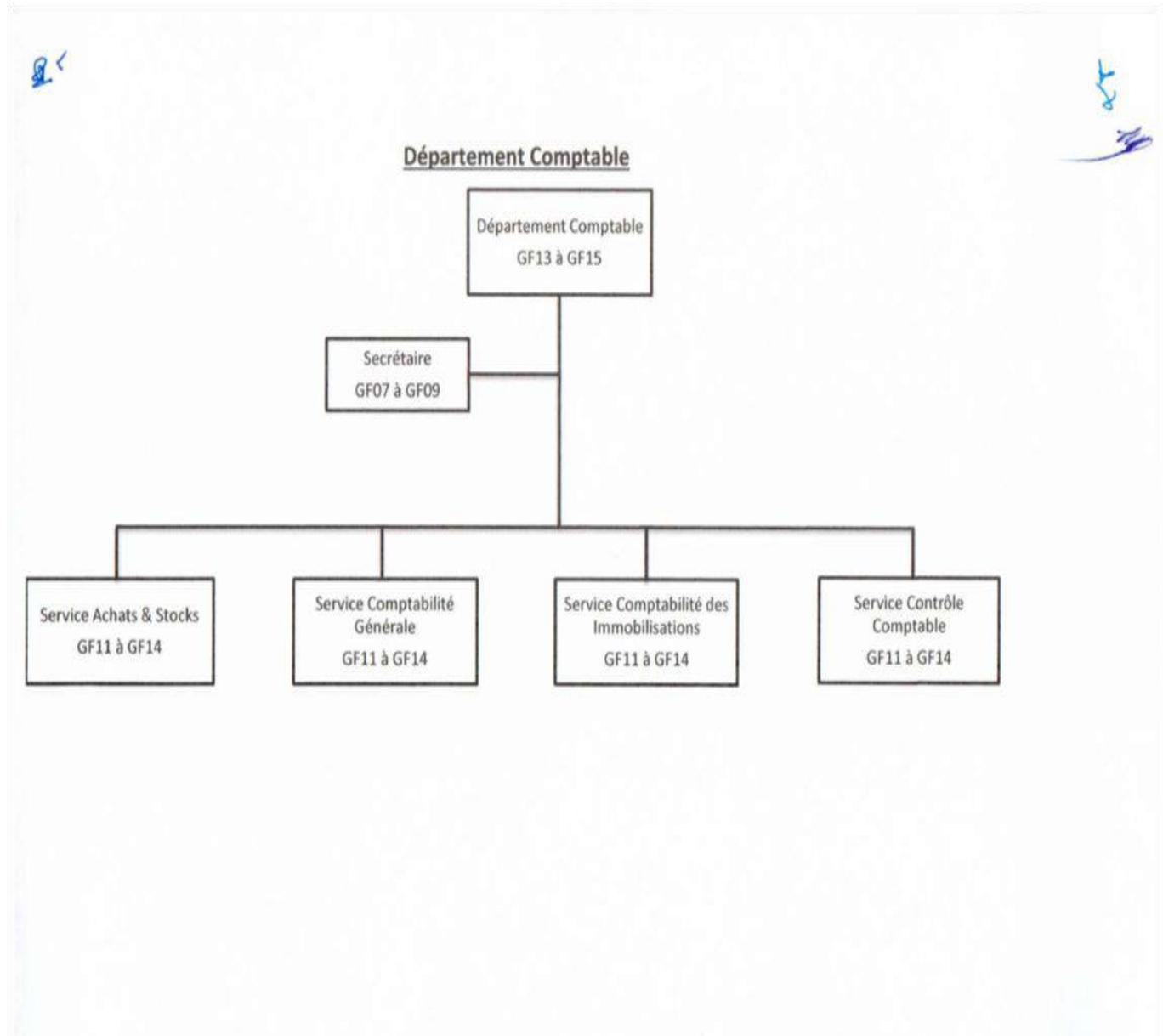
Etendue des modifications et missions :

Les modifications apportées par la note numéro 041/2015 implique au sein de la Direction des Financière et Comptable les réaménagements ci-après :

1. Le Département Fiscalité nouvellement créé s'organise autour de l'unité impôt locaux et gestion des agréments et de l'unité Impôts indirects et taxes assimilées.
2. Un poste d'Expert chargé de l'optimisation d'Oracle, rattaché à l'état-major de la Direction Financière et Comptable, est créé au sein de la Direction Financière et Comptable.
3. Le service Prévisions, Analyse Financière et Gestion des Emprunts devient le service Analyse Financière et Gestion des Emprunts.
4. Les postes d'assistants des unités Prévisions et Analyse et Gestion des Emprunts et engagements sont supprimés.

STRUCTURE DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

L'organisation du département comptabilité est ci-annexé.



3.1. BILAN SOCIAL DE LA SENELEC

La Sénélec a connu, entre 2000 et 2010, une grande mobilité de son équipe managériale. Ces changements n'ont pas favorisé la continuité des programmes de réformes organisationnelles initiés par les prédécesseurs car peu poursuivis par les remplaçants.

Du fait des changements institutionnels annoncés mais reportés in fine, la Société a fonctionné pendant plusieurs années sans évolution de l'effectif officiel. C'est ainsi que Sénélec compte en fin 2013, 2479 agents dont 318 cadres, 1830 agents de maîtrise, 331 agents d'exécutions.

Par ailleurs, le bilan social de 2013 de la Direction des Ressources Humaines de Sénélec fait état d'une situation de 59% du personnel âgé de plus de 45 ans, avec une forte proportion de plus de 50 ans (42,40%) et peu de jeunes (seul 3,39% du personnel a moins de 30 ans) et 54% du personnel a plus de 10 ans d'ancienneté. Le Personnel de Sénélec apparaît donc plutôt expérimenté mais âgé. L'âge élevé de plus de la moitié du personnel constitue un risque majeur compte tenu des départs massifs à la retraite prévue à très court terme (21% du personnel dans 5 ans), du très faible taux de recrutement pour combler cela (1% par an en moyenne entre 2012 et 2013) alors qu'une forte demande d'occupation de poste est déjà relevée auprès de chacune des directions.

3.3. SECTEUR D'ACTIVITE

3.3.1. Présentation sectorielle de la SENELEC

L'activité principale de la SENELEC qui est de fournir de l'énergie électrique à la population, connaît d'énormes difficultés de réalisation car elle peine toujours à trouver l'équilibre entre l'offre et la demande.

L'analyse du modèle des « **cinq forces de PORTER** » sur la notion de concurrence en rapport avec l'entreprise nous permettra de savoir quelles sont les opportunités et menaces de la SENELEC mais aussi de la situer dans son environnement et dans son marché.

La SENELEC, étant en situation de monopole, a un fort pouvoir de négociation envers ses clients car ces derniers n'ayant pas vers qui se tourner en cas d'insatisfaction.

Cependant, étant très dépendante de ses fournisseurs, la SENELEC a un faible pouvoir négociation envers ses fournisseurs parce que ces derniers lui mettent la pression avec

l'augmentation des prix des barils par exemple. Cette pression est aussi compréhensible vu que son environnement est en perpétuel changement et les prix sont flottants.

La clientèle étant insatisfaite à cause des délestages intempestifs, certains ont opté comme source d'éclairage les énergies renouvelables. Ce qui pourrait constituer une menace de substitut pour l'entreprise.

Par contre elle n'est pas en menace de nouveaux entrants dans son marché, donc la SENELEC maintient sa situation monopolistique.

La matrice ou l'analyse SWOT, (de l'anglais Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)) est un outil de stratégie d'entreprise permettant de déterminer les options stratégiques envisageable. Il très apprécié par les analystes car il peut répondre à un double usage :

- Une analyse interne de l'entreprise : son micro environnement ;
- Une analyse externe de l'entreprise : son macro environnement

L'analyse interne de la SENELEC nous permet de distinguer différentes forces et faiblesses.

Parmi les forces nous avons une main d'œuvre experte qui est caractérisée par un personnel très compétent et un syndicat très présent dans la vie de l'entreprise. La SENELEC détient aussi le monopole du marché, en effet la SENELEC est la seule société d'électricité du Sénégal ce qui constitue une force considérable du fait du manque de concurrence. S'y ajoute aussi que la SENELEC est une société en pleine croissance sans aucune barrière d'entrée sur le marché.

Parmi les faiblesses nous pouvons noter un manque d'investissement sur la recherche et le développement, le fort cout des structures utiles à son bon fonctionnement.

Parmi les menaces nous avons relevé un problème technologique car la SENELEC utilise pour la plupart de ses centrales des machines ayant plus de 20 ans d'âge d'utilisation ce qui augmente la fréquence de panne et de répartition.

Il y' a aussi un déficit au niveau de la production car cette dernière n'est pas optimale ce qui peut se répercuter sur la rentabilité future de la société.

L'analyse externe, quant à elle nous montre les opportunités et les menaces remarquées.

Nous avons aussi relevé le changement de prix, achetant principalement du pétrole pour alimenter ses centrales la SENELEC n'est pas l'abri des fluctuations des prix ce qui se répercute sur le prix d'électricité. Il faut aussi noter qu'une ouverture de marché est bien possible pour permettre aux sociétés concurrentes de pouvoir s'implanter sur le territoire.

Parmi les opportunités nous pouvons noter une demande croissante de la population, la détention du marché dans sa totalité, un niveau de revenu en augmentation constante et une économie croissante.

Tableau : Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
Une situation de monopole	Une dépendance auprès de ses fournisseurs
un fort pouvoir de négociation envers ses clients	un faible pouvoir négociation envers ses fournisseurs;
Une concurrence quasi inexistante	un déficit au niveau de la production
OPPORTUNITES	MENACES
aucune barrière d'entrée sur le marché	Une menace de la fluctuation des prix du baril de pétrole
Une opportunité de demande croissante de la population	Menace des nouveaux entrants (énergies renouvelables)

3.3.2. Les objectifs professionnels du stage et les taches effectuées

3.3.2.1. Les objectifs professionnels du stage

Le stage constitue un élément indispensable à notre formation, il est notre porte d'entrée qui permet à l'étudiant de percer le mystère du monde professionnel des entreprises et leurs problèmes de gestion et d'organisation. Les connaissances acquises sur ce plan sont multiples et diverses, elles concernent plusieurs matières étudiées lors de notre formation académique.

L'objectif qu'on s'était fixé au début du stage était de pouvoir réaliser toutes les opérations de comptabilité générale.

L'élaboration de ce rapport a pour principale source les différents enseignements tirés de la pratique journalière des taches auxquelles nous étions affectés. Enfin les nombreux entretiens que nous avons pu avoir avec les employés des différents services de la société nous ont permis de donner une cohérence à ce rapport.

En vue de rendre compte de manière fidèle et analytique le mois de stage passé au sein de la société nationale d'électricité SENELEC, il apparait logique de présenter les différentes missions et taches que nous avons pu effectuer au sein de l'unité comptable de la trésorerie siège, dans le département rapprochement bancaire.

3.3.2.2. Missions Et Taches Effectuées De Notre Stage A La Senelec

Sous l'ordre de l'assistant comptable on a eu à faire :

- La saisie des opérations diverses de la comptabilité (La SENELEC est spécialisé dans la production, le transport, et la distribution de l'énergie sur toute l'étendue du territoire national). Ainsi tout ce qui sort de son activité est considérée comme une OD;
- La photocopie des pièces d'opérations diverses et leur vérification ;
- La classification chronologique des pièces comptables et à les mettre dans la caisse concernée par le mois et l'année pour faciliter leur recherche ;
- La mémorisation des numéros de compte des différentes banques de l'entreprise ;
- L'enregistrement des opérations dans le logiciel ORACLE et XRT,

- Ensuite on nous a initiés aux logiciels Oracle qui permet la saisie des opérations courantes de l'entreprise et le FRP pour le rapprochement entre les écritures comptables et les écritures bancaires ;
- La recherche des pièces comptables, Extourne ou annulation d'une pièce comptable ;

Dès le début du stage, les taches ont été définies de façon explicite avec le maitre de stage. Il s'agit en général de la saisie des pièces comptables dans les journaux, des vérifications, du classement des pièces comptables justificatives

3.3.3. Définition des activités bancaires

3.3.3.1. Le Rapprochement Bancaire Et Traitement Des Suspens

A. Définition du rapprochement bancaire

Le rapprochement bancaire consiste à vérifier si dans les deux comptes (compte banque et extrait de l'entreprise) les mêmes mouvements ont été enregistrés. C'est une opération effectuée par le comptable pour déceler toutes les opérations enregistrées par la banque et non encore enregistrées par l'entreprise ou vice versa.

En se focalisant sur le mot « Rapprocher » qui signifie mettre cote à cote deux éléments distincts ou pareils pour avoir un aperçu exact de leur comptabilité, on peut avoir une définition nette ou approximative de l'expression, selon l'angle à partir duquel il est utilisé.

Donc en étant dans le milieu professionnel, précisément celui de la finance, le rapprochement bancaire désigne l'enregistrement des mouvements passés entre une banque et une entreprise pour une commande bien précise dans les comptes de ladite entreprise, qu'ils soient à nature débiter ou créditer le compte de l'entreprise, dans les livres tenus par l'entreprise elle-même et les relevés de compte tenu par les banques.

B. Procédures de rapprochement bancaire de la SENELEC :

Dans le cadre de la préparation et de la production de ses états financiers, la SENELEC établit des états de rapprochement bancaire.

Un état de rapprochement bancaire est un rapport de conciliation entre les opérations de la comptabilité de la SENELEC et les mouvements des comptes courants bancaires correspondants.

Ce rapprochement bancaire permet de rapprocher le solde bancaire figurant sur le relevé reçu par l'entreprise. Il est indispensable et doit être tenu (tous les mois pour une bonne gestion de l'entreprise) et une fois par an à la clôture de l'exercice comptable (l'état de rapprochement bancaire va permettre de justifier le solde du compte 521 en le rapprochant le solde du relevé bancaire reçu par la banque).

Pour le fonctionnement de son travail la SENELEC travaille au niveau du département des finances et de la comptabilité à partir de trois logiciels « Oracle », « XRT » et « E-matcher ». Le logiciel ORACLE permet de saisir des pièces comptables, la recherche de pièces et l'extraction de compte.

Le logiciel XRT rapprochement bancaire remplit sa fonction naturelle d'audit et vous aide à identifier immédiatement les écritures présentant des écarts.

C'est à partir de ces trois logiciels que l'entreprise se base pour faire ses écritures comptables, son rapprochement bancaire mensuel et la régularisation de ses suspens.

La SENELEC est en relation avec plusieurs banques et structures financières de la place comme par exemple ECOBANK, BICIS, CNCAS, BOA, la SGBS etc. Chaque agence détient ses propres codifications, à savoir son numéro de compte et c'est la banque qui détient le compte. Les agents comptables responsables des banques exécutent les tâches suivantes :

➤ **Contrôle des soldes**

Pour vérifier la concordance entre l'état de vos comptes bancaires et vos extraits de compte, vous devez effectuer régulièrement des contrôles de rapprochement bancaire.

Ces opérations vous permettent de justifier les éventuelles différences de solde : elles sont aussi essentielles à une gestion fiable et pérenne de vos comptes, puis qu'elles vous permettent d'identifier toute anomalie d'enregistrement : oubli, erreur doublons, décalage, etc. C'est pourquoi on essaye de faire des comparaisons avant de passer au mois suivant comme par exemple :

- On contrôle les soldes afin de comparer le XRT dans ORACLE pour pouvoir vérifier si les deux soldes sont identiques et appartiennent au même compte.
- On compare le solde bancaire au solde du relevé que la banque envoie chaque fin de mois pour voir si les deux soldes sont identiques.

- On compare le solde comptable au solde ORACLE SENELEC.

C'est à partir de XRT qu'on vérifie les soldes, le logiciel se présente comme suit :

Contrôle des soldes

✓ OK Enregistrer ✕ Annuler

Générales Format

Sélection

Code société

Date de l'état 25/11/2006

Utilisation d'une date glissante 25/11/2008

Options

Inclure les données archivées

Pour le contrôle des soldes comme nous travaillons avec le logiciel XRT on doit changer la date du mois précédent et appuyer sur OK et on obtient le résultat ci-dessous dans le logiciel.

Compte	DEV Compta	DEV Banc	Solde bancaire	Solde bancaire dans la dev. comptable	Solde bancaire théorique	Solde comptable	Solde comptable théorique
BKI-DK-DKC	XOF	XOF	14 783 842,00	14 783 842,00	10 344 806,00	4 925 567,00	10 344 806,00
BOK-DK-DKC	XOF	XOF	-1 819 730 990,00	-1 819 730 990,00	-1 985 772 410,00	-1 123 180 216,00	-1 985 772 410,00
BOK-OL-TBO	XOF	XOF	5 089 353,00	5 089 353,00	-5 019 350,00	2 448 493,00	-5 019 350,00
BOK-KD-KDD	XOF	XOF	2 069 536,00	2 069 536,00	12 452 745,00	12 643 188,00	12 452 745,00
BOK-KL-KLD	XOF	XOF	31 992 057,00	31 992 057,00	17 319 580,00	73 676 485,00	17 319 580,00
BOK-TH-MBD	XOF	XOF	206 051 867,00	206 051 867,00	384 224 635,00	217 784 068,00	384 224 635,00
BOK-TH-THD	XOF	XOF	70 888 206,00	70 888 206,00	90 968 174,00	95 928 760,00	90 968 174,00

IL y'a différents comptes bancaires dans la liste et les soldes sont différents comme :

- Le solde bancaire dans la déviation comptable,
- Le solde bancaire théorique,
- Le solde comptable,
- Le solde comptable théorique.

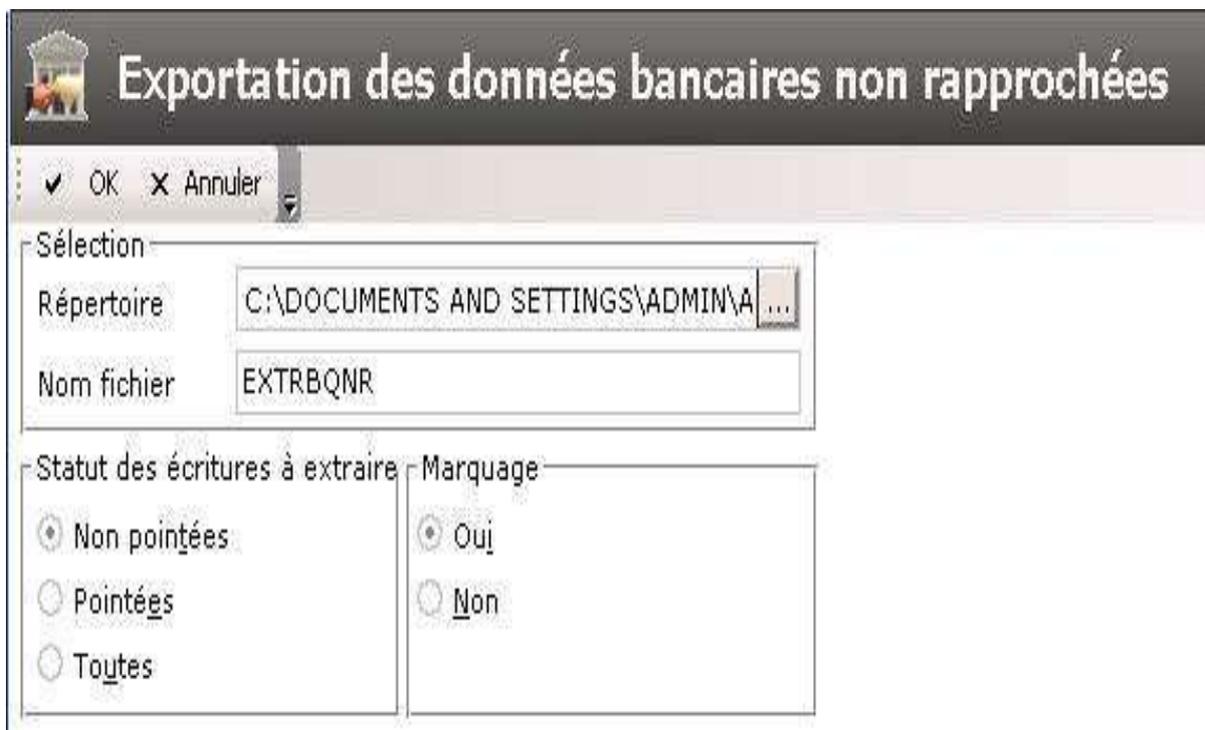
Mais le solde bancaire dans la déviation comptable doit être le même montant que le solde bancaire théorique et le solde comptable de même montant aussi pour le solde comptable théorique. C'est pourquoi on vérifie si le solde bancaire est le même solde comptable enregistré.

Comme par exemple la banque CBAO son solde qui est dans le logiciel XRT on le compare avec le solde qui se trouve dans le relevé bancaire.

Toute cette comparaison permet aux opérateurs de différentes banques d’avoir la certitude que les soldes tenus par le comptable de l’entreprise et le comptable de la banque sont fiables pour pouvoir commencer le rapprochement bancaire du mois prochain.

➤ **Exportation vers Excel**

L’exportation de l’état vers Excel nous permet d’archiver l’état brut. C’est l’état brut qui est notre support de justification lors de l’arrivée des contrôleurs.



➤ **Lancement du rapprochement automatique**

Le rapprochement automatique s’opère à travers un certain nombre de critère que l’opérateur principal doit définir au préalable avant de lancer le traitement. Les critères de rapprochement disponible dans la version XRT sont les suivants :

- Identifiées sur le même compte
- De même montant
- Rattachées au lien CIB / nature comptable

Le paramétrage des critères d'intégration donne la possibilité à l'administrateur de la base de données de spécifier les supports à utiliser comme critère pour une banque donnée lors du traitement automatique des rapprochements bancaires.

IL est préférable de faire le rapprochement automatique pour les grandes banques comme : CBAO, SGBS, BOA et BICIS. Ces banques enregistrent beaucoup d'opérations et travaillent avec plusieurs agences c'est pourquoi on utilise le rapprochement automatique pour faire letter les montants identiques.

1. En cliquant « OK » ; le traitement automatique s'opère.
2. Après le traitement l'opérateur principal lance l'édition des états de rapprochements bancaires pour toutes les banques traitées. Pour cela il sélectionne la ligne « Etat de rapprochement » dans le menu « gestion » du menu général XRT.
3. L'état de rapprochement renseigne la date à laquelle les états sont élaborés dans la zone « par date d'opération » et coche l'option « avec détail » ; « Ecran » et « Word » puis clique sur le bouton « éditer » l'état de rapprochement se présente comme indique. Dans ce cas, votre logiciel letter les mouvements qui s'annulent et les montants qui ont les mêmes références externes.

➤ **Saisie manuelle des opérations**

Si pour des raisons spécifiques, les mouvements bancaires ne sont pas disponibles à temps sous forme de fichier ou bien ne sont pas reconnus par ce programme de conversion, l'opérateur peut saisir manuellement les mouvements dans XRT.

Pour les comptes spéciaux de mouvements, pour lesquels un état de rapprochement doit être établi, l'opérateur principal peut se faire aider par un ou plusieurs utilisateurs, si le volume à saisir le justifie. La saisie manuelle des opérations est couteuse en termes de temps et doit constituer une dernière alternative si le volume d'opérateur est important.

- Saisie opérateur banque
- Pour les mouvements comptables, ils sont directement extraits de « ORACLE » pour être enfin dans XRT.

➤ **Rapprochement manuel**



Compte : EBS-DK-DKC

Devise XOF

Écritures bancaires

Nombre écritures sélectionnées : 0

Type d'écriture	CIB	C.O.i	Date Opération	Date Valeur /	CTRV	Dev.	Contre-valeur compté	Contre-valeur	le Dev.	TR	Transaction	N- de chèque	Libellé	Date d'importation
	91	0091	14/08/2017	17/08/2017	XOF	C	XOF 2 947 636,00	2 947 636,00	2	XOF	2 947 636,00		BOURGCHQ00214081700021009	26/10/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 119 230,00	119 230,00	2	XOF	119 230,00		BOURGCHQ00104051700019818	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 25 250,00	25 250,00	2	XOF	25 250,00		BOURGCHQ00104051700039818	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 22 080,00	22 080,00	2	XOF	22 080,00		BOURGCHQ00204051700049818	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 613 180,00	613 180,00	2	XOF	613 180,00		BOURGCHQ00604051700059818	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 620 756,00	620 756,00	2	XOF	620 756,00		BOURGCHQ00604051700079819	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 940 830,00	940 830,00	2	XOF	940 830,00		BOURGCHQ00904051700089819	03/07/2017
	91	0091	04/05/2017	08/05/2017	XOF	C	XOF 41 340,00	41 340,00	2	XOF	41 340,00		BOURGCHQ00104051700029818	03/07/2017
	91		08/06/2010	08/06/2010	XOF	D	XOF 79 860 915,00	79 860 915,00	2	XOF	79 860 915,00	EL GAR	Divers dépensesMAN DIESEL PMT A	15/12/2014
	91		31/10/2012	31/10/2012	XOF	D	XOF 1 235 000,00	1 235 000,00	2	XOF	1 235 000,00	ELEC -	Divers dépensesFDS 0010000146 S	15/12/2014
	04		06/12/2012	06/12/2012	XOF	C	XOF 156 900,00	156 900,00	2	XOF	156 900,00	N°18922	VERSEMENT ESPECESVersment Remis	15/12/2014
	61		13/12/2012	13/12/2012	XOF	D	XOF 68 190,00	68 190,00	2	XOF	68 190,00	m:18323	Frais financiersRej Chq 1998391	15/12/2014
	04		17/12/2012	17/12/2012	XOF	C	XOF 1 164 820,00	1 164 820,00	2	XOF	1 164 820,00	N°18600	VERSEMENT ESPECESVersment Remis	15/12/2014
	04		18/12/2012	18/12/2012	XOF	C	XOF 121 810,00	121 810,00	2	XOF	121 810,00	N°39951	VERSEMENT ESPECESVersment Remis	15/12/2014
	05		18/12/2012	18/12/2012	XOF	C	XOF 370 713,00	370 713,00	2	XOF	370 713,00	1212140	VIREMENT RECU SENEGAL SERVOCFSC	15/12/2014
	05		24/12/2012	24/12/2012	XOF	C	XOF 1 685 351,00	1 685 351,00	2	XOF	1 685 351,00	1212180	VIREMENT RECU SENEGAL SERVOCFSC	15/12/2014
	61		21/01/2013	21/01/2013	XOF	D	XOF 6 380,00	6 380,00	2	XOF	6 380,00	m:18625	Frais financiersRej Chq 2253474	15/12/2014
	05		27/02/2013	27/02/2013	XOF	C	XOF 112 500,00	112 500,00	2	XOF	112 500,00	Q NR 11	VIREMENT RECU SENEGACOUVERTURE	15/12/2014
	04		07/03/2013	07/03/2013	XOF	C	XOF 204 380,00	204 380,00	2	XOF	204 380,00	V SENEL	VERSEMENT ESPECESCHQ N 8062774	15/12/2014
	04		22/03/2013	22/03/2013	XOF	C	XOF 161 220,00	161 220,00	2	XOF	161 220,00	N°15992	VERSEMENT ESPECESVersment Remis	15/12/2014

Écritures comptables

Nombre écritures sélectionnées : 0

Type d'écriture	Commentaire	de Natu	date Comptab	Date de Valeu	ev.Cv	Sens	Contre-valeur	Dev.	TR	Transaction	N- de chèque	N- de pièce	Libellé	Date d'importation
	ALIM		10/09/2017	10/09/2017	XOF	C	300 000 000,00	XOF	0,00	ATION C	33421		ALIMENTATION COMPTE BICIS DU 08/09/	13/11/2017
	ANNU		30/04/2017	30/04/2017	XOF	C	8 000,00	XOF	0,00	2527	2527		ANNUL PC 1336 DU 33/03/17	02/08/2017
	CHEQ		18/05/2016	18/05/2016	XOF	C	8 340 420,00	XOF	0,00	5407	5407		CHEQue ECOBANK	07/07/2016
	CHEQ		10/08/2017	10/08/2017	XOF	C	2 353 708,00	XOF	0,00	IMPAYE	32181		CHEQUES IMPAYES DIVERS BANQUES EXTO	18/10/2017
	CHEQ		19/05/2016	19/05/2016	XOF	C	2 147 180,00	XOF	0,00	5979	5979		CHEQue ECOBANK	07/07/2016
	CHEQ		25/09/2017	25/09/2017	XOF	C	1 593 014,00	XOF	0,00	IMPAYE	36102		CHEQUES IMPAYES DIVERS BANQUES EXTO	13/11/2017
	CHEQ		16/03/2016	16/03/2016	XOF	C	1 395 640,00	XOF	0,00	2589	2589		CHEQUES ECOBANK	26/05/2016

Ce que nous voyons dans le logiciel XRT, nous montre les écritures bancaires et les écritures comptables pour pouvoir commencer à letter manuellement les montants correspondants c'est ça que l'on appelle le rapprochement manuel et on l'utilise le plus souvent pour les petites banques comme CNCAS ; BSIC ; BIS etc.

Le rapprochement manuel qui consiste à « lettrer » deux montants identiques de sens contraire. « Lettrer un compte » signifie pointer un compte en portant un regard à chaque série de débits et crédits égaux, des lettres identiques et justifier le solde du compte par les sommes non pointées.

Lettrer les mouvements de compte un par un double clic sur les lignes et après le solde des mouvements lettrés indique dans la zone « solde lettrage » doit être nul.

C. Le traitement des suspens

Les rapprochements automatiques laissent un nombre important d'opérations sans liens appelés suspens. Les méthodes de comptabilisation divergente entre la Sénélec et les banques expliquent dans une large mesure l'abondance des suspens au niveau des états de rapprochements bancaires.

Généralement, les suspens comptables et bancaires décrivent les mêmes opérations sous des formes différentes et constituent de ce fait de pseudo suspens. Ainsi l'apurement de pseudo suspens se fait généralement par des regroupements et des éclatements de montants.

L'apurement des suspens est un prolongement du processus de rapprochement automatique.

Il constitue un chantier important qui nécessite un travail rapide et efficace. Un dossier matérialisant les travaux effectués sur les suspens non apurables pour manque d'information, doit être tenu par banque par les opérateurs utilisateurs. Le traitement des suspens s'effectue avec le rapprochement manuel.

➤ VERIFICATION DES MOUVEMENTS APRES INTEGRATION

La vérification, avant traitement des soldes des comptes dans E-matcher permet de s'assurer de l'exhaustivité des mouvements intégrés et de leur coïncidence avec le grand livre d'Oracle et avec les relevés bancaires. L'édition de l'état de rapprochement synthétique avant traitement automatique permet de visualiser les soldes d'E-matcher. Une comparaison des soldes de l'état de rapprochement synthétique avec d'une part, la balance d'Oracle et d'autre part avec les relevés bancaires permet de s'assurer de la correspondance des soldes.

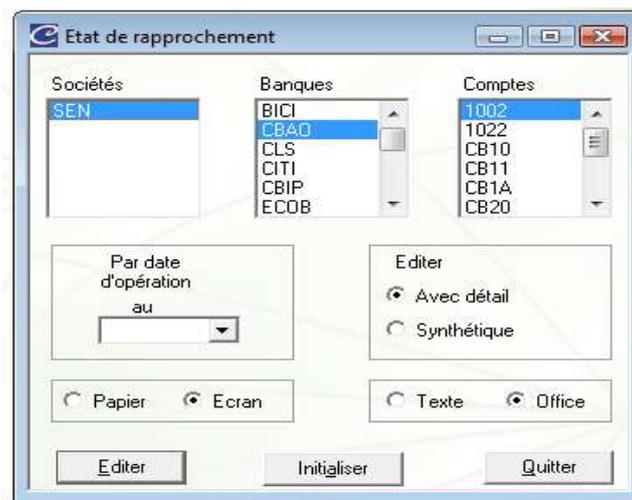
Si la vérification révèle des écarts entre les soldes, les mouvements seront édités et un pointage manuel ou semi automatisé avec un tableur est effectué pour déceler les erreurs et procéder aux régularisations.

Le traitement des rapprochements automatiques ne peut s'opérer que si au préalable, les soldes des mouvements intégrés correspondent aux données comptables et bancaires.

Les vérifications de solde sont du ressort de l'opérateur principal.

1. Edition de l'état de rapprochement synthétique avant traitement

L'opérateur principal choisit dans le menu « Gestion » la rubrique « Etat de Rapprochement », la fenêtre suivante s'ouvre :



1. L'opérateur principal choisit dans le menu « Gestion » la rubrique « Etat de Rapprochement », la fenêtre suivante s'ouvre :
2. Il renseigne la date de rapprochement dans la rubrique « Par date d'opération au ».
3. Il coche l'option « Synthétique » dans la rubrique « Editer » et clique sur Editer pour valider. L'état de rapprochement synthétique se présente comme ci-contre ; il s'agit de la balance des soldes comptables et bancaires intégrés.

2. Pointage des soldes et redressement des écarts

- L'opérateur principal procède au pointage entre les soldes de l'état de rapprochement synthétique et les soldes des relevés bancaires d'une part, et avec les soldes des banques de la balance Oracle d'autre part.

- En cas d'écart entre solde de l'état de rapprochement synthétique et grand livre ou entre état de rapprochement synthétique et le relevé bancaire, l'opérateur principal doit éditer les opérations intégrées et procéder à un pointage mensuel avec le grand livre ou le relevé bancaire. L'opérateur doit pointer les opérations individuelles pour les mois au titre des quels il a constaté des écarts. Le redressement des écarts doit se faire par saisie manuelle.

➤ **Rapprochement automatique**

Les rapprochements automatiques sont traités avec le logiciel E-matcher. Le traitement opéré par le logiciel E-matcher nécessite l'introduction de données provenant de la comptabilité et des banques. Le traitement permet de lier les opérations comptables aux opérations bancaires et de faire ressortir les éléments sans lien. Les éléments sans lien sont les suspens qui expliquent le décalage entre les soldes comptables et bancaires.

ZOOM SUR OPERATIONS AVEC LIENS

par date: Opération
Opérateur : XXX

du: 01/01/04

OPERATIONS BANCAIRES

au: 15/01/04

avec date: Opération

du :

Page n°39

au jjj j janv hh : mm

1 = En att. de rap. 2 = En att. de valid. 4 = Auto. 8 = Man. 16 = Prop11. 32 = Prop1N. 64 = PropNN. 128 = Ann.

SOCIE TE	BQUE	CPTE	DEV.	NUM	R	D.OPE	D.OPE	SUPPORT	DEBIT	CREDIT	ECART	COMMENTAIRE
SEN	CBAO	CB10	FCFA	169 520	X	02/01/04	02/01/04	DIVD	1 696 500			RETRAIT CHEQUE N. 0031420
				B								
				106 942		29/12/03	29/12/03	DIVD		1 696 500		8619-RGLT DEC CADRE
				C								
SEN	CBAO	CB10	FCFA	169 521	X	02/01/04	02/01/04	DIVD	471 500			RETRAIT CHEQUE N. 0031416
				B								
				106 963		29/12/03	29/12/03	DIVD		471 500		8626-RGLT
				C								
SEN	CBAO	CB10	FCFA	169 522	X	02/01/04	02/01/04	DIVD	29 550 206			TRANSFERT EMIS SUR L'EXTERIEUR
				B								
				186 837		01/05/04	01/05/04	DIVD		29 550 206		697-PETIT JEAN S.A. performa 40
				C								
SEN	CBAO	CB10	FCFA	169 525	X	02/01/04	02/01/04	DIVD	62 090 047			CHEQUE N. 0031330
				B								
				106 889		22/12/03	22/12/03	DIVD		62 090 047		9414-REGLEMENT IPM SEPT 2003
				C								

Le rapprochement automatique s'opère à travers un certains nombres de critère que l'opérateur principal doit définir au préalable avant de lancer le traitement. Les critères de rapprochement disponibles dans la version (v.2.67) d'E-matcher sont les suivants :

- Le support
- Le montant
- Date opération
- Date valeur
- Doublons Acceptés
- Numéro de chèque
- Code référence

Exemple : code du magasin, référence commande ...

➤ **Rapprochement Manuel**

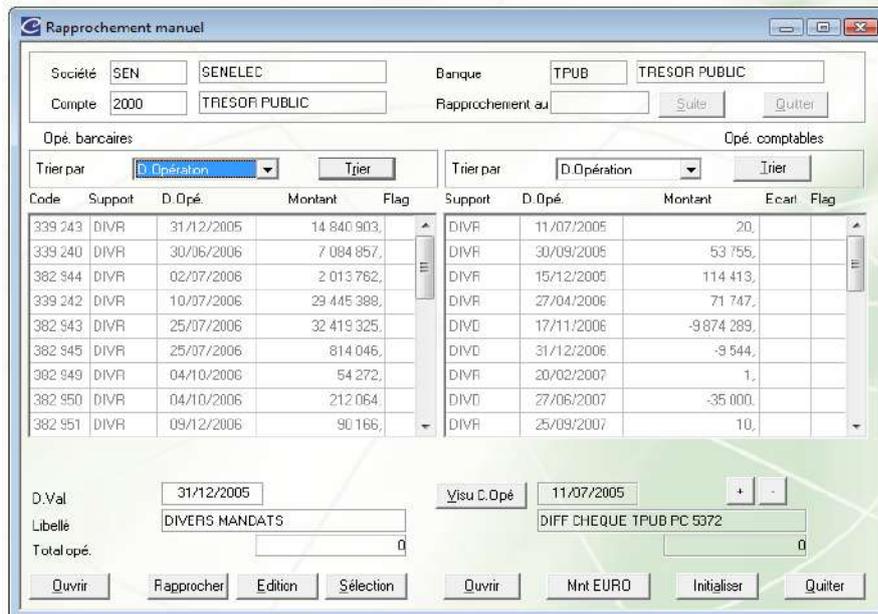
Le rapprochement manuel consiste à faire une combinaison manuelle entre opérations comptables et bancaires.

En effet, le traitement automatique exclut les combinaisons mettant en œuvre plusieurs opérations comptables et une opération bancaire ou l'inverse, et les combinaisons d'annulation entre opérations comptables ou bancaires.

A la différence des autres types de rapprochement, le rapprochement manuel nécessite des recherches d'informations et des consultations de pièces comptables et bancaires.

Les rapprochements manuels sont effectués par l'opérateur principal et les opérateurs utilisateurs.

1. L'opérateur choisit « Traitement » dans la rubrique « Rapprochement » dans le menu général d'E-matcher.
2. Il choisit l'option « Manuel » dans la maquette « RW Rapprochement », spécifie la banque à rapprocher et la période. La maquette suivante s'affiche par banque :



3. L'opérateur établit des liens entre opérations en cochant sur les cases blanches sur la base des informations comptables et bancaires. Il valide avec le bouton « Rapprocher »

➤ Apurement des Suspens

Les rapprochements automatiques laissent un nombre important d'opérations sans liens appelés Suspens. Les méthodes de comptabilisation divergente entre la Sénélec et les banques expliquent dans une large mesure l'abondance des suspens au niveau des états de rapprochements bancaires.

Généralement, les suspens comptables et bancaires décrivent les mêmes opérations sous des formes différentes et constituent de ce fait de pseudo suspens. Ainsi l'apurement de pseudo suspens se fait généralement par des regroupements et des éclatements de montants.

L'apurement des suspens est un prolongement du processus de rapprochement automatique.

Il constitue un chantier important qui nécessite un travail rapide et efficace. Un dossier matérialisant les travaux effectués sur les suspens non apurables pour manque d'information, doit être tenu par banque par les opérateurs utilisateurs. Le traitement des suspens s'effectue avec le rapprochement manuel.

➤ **Importance du rapprochement bancaire :**

Le rapprochement bancaire comme nous l'avons défini plus haut est la conciliation des opérations comptables et celles de la banque afin de procéder à l'apurement des opérations comptables et celles de la banque afin de procéder à l'apurement des suspens observés pendant une période donnée.

Une telle opération a une importance capitale dans le contrôle interne de l'entreprise.

En effet, les comptables, les auditeurs internes comme externes utilisent le rapprochement bancaire pour valider les opérations, pour s'assurer que les informations reçus ou données sont fiables.

Le rapprochement bancaire permet de corriger et de vérifier que les montants inscrits dans les comptes de l'entreprise correspondent bien à ceux enregistrés par la banque ; à ce titre nous pouvons dire que le RB est un élément de :

- Vérification de la fiabilité de l'information financière,
- Sauvegarde du patrimoine de l'entreprise,
- Respect des règles et règlements en vigueur,
- Production des états de synthèse périodiques et des états financiers annuels.

Aussi, un rapprochement bancaire bien fait est preuve de performance de la comptabilité d'une entreprise.

Cette performance de la comptabilité suppose :

- L'existence de pièces comptables (support),
- Des méthodes de travail (SYSCOA) et une bonne organisation des procédures formalisées,
- Un personnel qualifié et en nombre suffisant,
- Des moyens matériels (outils de gestion, logiciels, ordinateurs...),
- Un bon environnement de travail.

3.4. MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Pour le bon déroulement de notre stage l'entreprise a mis à notre disposition certains moyens à savoir :

Un ordinateur, un poste téléphonique et une imprimante.

L'ordinateur est un moyen technique très important pour l'accomplissement de certains travaux tels que la saisie des pièces comptabilité. Durant notre stage on peut avouer que sans l'ordinateur les missions confiées ne seraient jamais acquises. Mais aussi un ordinateur sans logiciel comptable ou sans informatique ne donnerait pas des résultats efficaces.

Le poste téléphonique permettait de communiquer entre employés en cas de besoin, c'était pour éviter les déplacements inutiles et les pertes de temps. Pour cela chaque agent avait son numéro ou code d'identification ou d'appel.

Avec l'évolution des techniques de l'information et de la communication (TIC), la SENELEC utilise les logiciels « Oracle », « XRT » et « E-matcher » qui sont des logiciels utiles de dernière génération.

« ORACLE » est une base de données, il enregistre et présente toutes les opérations saisies par la comptabilité. « Oracle » permet l'extraction de compte, la recherche de solde, il permet aussi un travail en réseau non seulement au niveau de la Direction générale mais aussi entre les délégations, il permet et favorise un travail rapide, de recevoir et de transférer des informations informatisées et exploitables à tout moment.

Le « XRT » qui est un logiciel bancaire, il permet un travail synergétique entre les banques et la SENELEC, il permet de recevoir les relevés bancaires mensuels, les avis bancaires.

Quant à E-matcher permet les rapprochements automatique et manuel, il permet aussi la combinaison des doublons sur proposition.

Cependant le progiciel Excel est utilisé, pour l'exportation, pour la plupart des travaux portant sur la trésorerie.

3.5. Les difficultés rencontrées lors de ce stage

Durant cette expérience professionnelle, nous pouvons dire que nous n'avons pas eu de difficulté particulière dans l'obtention des données. La difficulté particulière à signaler résidait au niveau de notre clavier sans fil et notre souris sans fil à piles qui nécessitaient d'être changées à chaque fois qu'elle est épuisée.

IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans cette étape nous allons présenter et analyser les résultats de ce que nous avons pu tirer de ce stage.

De ce mois de stage, nous avons pu faire correspondre entre ce que nous avons acquis théoriquement à notre formation et leurs pratiques au sein de l'entreprise. Nous avons enfin percé le mystère du monde professionnel et il s'est révélé agréable et attrayant, mais aussi subtile. En effet, c'est avec plaisir et enthousiasme que nous effectuons les tâches quotidiennes, mais avec le temps, la routine s'est installée.

Nous avons appris à collaborer avec les autres, à travailler en équipe, à travailler avec son supérieur hiérarchique.

4.1. Bilan

Le stage est l'outil pertinent pour évaluer notre capacité d'intégration au sein d'un groupe et d'évaluer notre compétence.

Nous avons également eu l'opportunité de renforcer, par la pratique nos connaissances théoriques. Il nous a été possible de comprendre l'importance des relations existantes entre l'entreprise et ses partenaires : les clients, les banques, l'administration fiscale et les fournisseurs.

Ce stage nous a permis d'allier les connaissances apprises à l'école et à la pratique au sein de la SENELEC.

- a) la saisie des opérations comptables,
- b) l'imputation comptable des opérations,
- c) l'analyse des comptes,

- d) la confection des états de rapprochement bancaires,
- e) l'apurement des suspens dans les états de rapprochements bancaires et
- f) régularisation des suspens.

4.2 Critiques et recommandations

➤ Critiques

A l'issue de ce travail, nous pouvons révéler quelques critiques, qui sont :

- Retard dans la production des états de rapprochements bancaires ;
- Difficulté dans la disponibilité en temps réel des suspens de pièces comptables tels que les remises de chèques, les avis de crédits et de débits.
- Volume, ancienneté et importance des montants des suspens comptables, dénouement anormalement long ;
- Un prolongement de réseau affecte tout le système. Dès qu'un dérangement advient, le travail est arrêté jusqu'à rétablissement ;
- Un retard dans la saisie de l'opération comptable ne permet pas de faire le rapprochement bancaire puisque cette saisie est faite par d'autres agents différents ceux qui sont en charges de l'apurement des suspens bancaires ;
- Un retard dans l'imputation des opérations comptables affecte l'apurement des montants dans la mesure où la charge de l'imputation doit valider la saisie des opérations comptables afin de permettre leur intégration dans le logiciel XRT ;
- Le seuil de 30% de rapprochement automatique par XRT ;
- Le respect de la périodicité d'établissement des états qui est en principe mensuel. Ce délai est difficile à respecter ;
- Absence de disponibilité des informations à temps réel, c'est pourquoi on passe d'un mois à l'autre sans avoir apuré des montants ;
- Le volume des suspens est important et on peut se perdre dans les comptes ;
- Absence de prise de décision et suivi de rigueur en vue du dénouement des montants en suspens.

➤ **Recommandations**

Pour remédier à ces difficultés, nous formulons les recommandations suivantes qui s'adressent à la SENELEC :

- La DFC doit assurer un meilleur suivi des résultats des rapprochements bancaires en vue du dénouement des opérations en suspens ;
- Revue périodique et évaluations par les corps de contrôles des états de rapprochements bancaire en vue du dénouement des montants anormalement en suspens ;
- Des études complémentaires par rapport aux limites technologiques des produits sont à envisager pour augmenter le pourcentage de rapprochement automatique qui peut passer à 50%. Prendre en compte les éléments tels que le libellé du chèque, sa nature, utiliser toutes les attributions liées aux logiciels XRT au grand bénéfice de l'entreprise.
- Que les auditeurs trouvent des solutions pour apurer les suspens des années passées afin d'alléger les comptes bancaires au sein de la SENELEC.
- Un traitement diligent des chèques sans provisions par le service trésorerie ;
- Revoir les conditions d'envoi des avis ou de tout autre support indispensable au rapprochement bancaire par les banques. Partir sur des termes clairs et évaluables trimestriellement.

CONCLUSION

En définitive notre stage au sein de la SENELEC a été bénéfique et enrichissant que ce soit sur le plan académique et professionnel. Il nous a permis non seulement de comprendre les réalités professionnelles, mais aussi d'acquérir une expérience extrêmement valorisante d'un point de vue personnel, une vision objective et réaliste du fonctionnement de la société, entre autres, savoir comment mettre en pratique l'expérience théorique acquise sur le rapprochement bancaire au préalable à l'institut Mercure.

En plus, ce stage nous a fait découvrir le monde de l'entreprise, leurs politiques, leurs moyens, etc. Il nous a fait comprendre la gestion de l'entreprise et son fonctionnement général, mais également de nous plonger dans le monde professionnel et de renforcer nos connaissances en matière de comptabilité.

Ce stage a été à l'occasion de prendre conscience des difficultés existantes dans l'entreprise, de mettre en application les acquis théoriques en entreprise. Les missions confiées nous ont permis de découvrir de nouvelles fonctionnalités des logiciels Oracler et XRT, de maîtriser la saisie comptable, d'élaborer la procédure de rapprochement bancaire et de traiter les suspens. Il a été un complément nécessaire et indispensable pour le renforcement de notre formation théorique. Il nous a fourni les rudiments utiles pour exercer et de mieux cerner la profession de comptable, ainsi que de comprendre les différentes méthodes de travail.

Les constats qu'on peut tirer de la procédure de rapprochement et traitement des suspens de la SENELEC permettent à l'entreprise de pouvoir s'assurer de l'exhaustivité des écritures : de contrôler les montants enregistrés, détecter toutes les anomalies et erreurs sur la base du support et d'apurer les montants identiques et de mêmes objets de part et d'autres.

Nous tenons à remercier vivement toute l'équipe de la SENELEC spécialement le service comptable pour leur accueil chaleureux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage :

- Brigitte Doriath, Michel Lozato, Paula Mendes, Pascal Nicolle, « Comptabilité et Gestion des Organisations », 6ème édition.

- *Michael PORTER et Christophe SPETH, « Gestion et Marketing N° 21 La Matrice SWOT et la Stratégie d'entreprise ».*

Intranet SENELEC

Rapport de stage Oumy GUEYE 2015-2016 institut Mercure Licence Finance –comptabilité

Webographie

<https://www.doc-etudiant.fr/Methodologie/Rapport-de-stage/>

www.senelec.com

www.bibliotheque.cesag.sn